

La piétonnis

LE
27 JUIN 2009

Après une année de lancement le samedi, les rues commerçantes du centre-ville deviennent piétonnes tous les jours. Et c'est le 27 juin, gros week-end de début des soldes, qui a été choisi pour l'événement, avec force animations pour les petits, très concernés, et les grands. Un beau moment attendu par les 20 000 piétons comptabilisés en moyenne le samedi à la belle saison à Niort... *Vivre à Niort* vous présente le nouveau plan du centre-ville et répond à toutes les questions que vous vous posez... ou presque !

Dossier : *Véronique Bonnet-Leclerc*
Photos : *Dami, B. Derbord*
Illustrations : *Zimages*

ation pas à pas





La piétonnisation

Samedi 27 juin, Niort étend son cœur de ville piéton. Après le lancement des Samedis piétons l'été dernier, nous transformons l'essai alors qu'arrive l'été et ses belles journées de festivités. Découvrez la marche à suivre et suivez pas à pas le projet...

Il était temps... Il était temps que Niort rejoigne enfin les nombreuses villes, moyennes ou grandes, qui ont rendu leur centre historique aux piétons, aux enfants, aux personnes âgées ou handicapées. Il était grand temps de libérer nos rues commerçantes des voitures qui gênent les passants, inquiètent les parents, contrarient les cyclistes... Une avancée pour les Niortais qui vivent leur ville au quotidien et qui sont aujourd'hui, comme tous les Terriens, très concernés par la préservation de la planète et la réduction de la pollution. Mais aussi pour tous nos visiteurs qui regrettaient d'avoir une si petite promenade commerçante à parcourir. Comment se contenter dans une ville de la taille de Niort de deux rues piétonnes d'où notre patrimoine était évincé ? Comment accepter que notre Donjon, notre Pilori et nos Halles ne soient pas en secteur piétonnier et ne fassent pas encore partie de la balade offerte aux touristes ? Comment était-il possible que nous en soyons restés aux seules rues devenues piétonnes – avec succès – en 1972 ?

Cœur de ville

Eh bien voilà, la municipalité niortaise, qui s'y était engagée, met en place la piétonnisation du centre-ville, après toute une année d'observation et de travail depuis les Samedis piétons. Cette décision s'inscrit dans une démarche globale pour notre cœur de ville : des aides à la rénovation des logements pour permettre aux familles et aux jeunes d'habiter les nombreux immeubles inoccupés⁽¹⁾... le développement des transports



en commun avec la CAN et le lancement de deux navettes gratuites... la mise en place de mesures volontaristes en matière de stationnement et l'optimisation des parkings... Sans oublier la revitalisation commerciale, une vraie démarche de travail en commun avec les commerçants qui le souhaitent, et de nombreux événements culturels et d'animations en centre-ville.

Animations

Nous avons découvert les Samedis piétons l'été dernier au cours duquel les comédiens, musiciens, peintres et danseurs niortais étaient

Top Ten des villes piétonnes en France

- Rouen et sa fameuse rue du Gros Horloge, la première voie piétonne en France en 1971.
- La Rochelle, notre voisine, la première zone piétonne.
- Poitiers, notre autre voisine, a récemment étendu sa zone piétonne pour relier Notre-Dame-la Grande à l'Hôtel de Ville.
- Bayonne, qui vient de réussir sa piétonnisation et en témoignait à Niort le 9 février au Forum du commerce.
- Chartres : 6,1 km de rues piétonnes soit plus de 4% de sa voirie communale.
- Annecy : 5 km de rues piétonnes soit aussi 4% des voiries communales.
- Strasbourg et ses 12 km de voies piétonnes.
- Nantes.
- Bordeaux.
- Metz.



pas à pas



venus toutes les semaines nous offrir leurs créations. Nous avons été marqués par la déambulation des girafes géantes l'an passé et nous devrions être époustoufflés par les 15 ans du Snob le 20 juin (*lire page 5*). Bien plus que la piétonnisation des rues Ricard et Victor-Hugo ou de la place du Temple, c'est une toute nouvelle conception de notre cœur de ville qui est en train d'émerger progressivement : un centre-ville où il fait bon vivre et flâner, que nous serons fiers de faire visiter, où nos enfants pourront galoper sans danger... Et que nous allons petit à petit

nous approprier et imaginer à notre tour. Car la municipalité, si elle a pris soin d'étudier toutes les analyses – économiques, de circulation, de stationnement, de logement... – faites par des experts depuis ces dernières années (*lire Vivre à Niort n°192*), nous laisse aussi le temps de profiter de la piétonnisation avant d'entreprendre des travaux : un cœur piéton oui, mais comment ? Pour l'équipe municipale en place, pas question d'entreprendre de coûteux aménagements sans nous avoir laissé vivre notre ville autrement.

Proposer des idées

A nous désormais de rêver la nouvelle rue Victor-Hugo ou la place du Temple... A nous de nous exprimer dans les conseils de quartier... A nous de proposer des idées d'animations ou d'aménagements urbains pour écrire la nouvelle histoire de notre cœur de ville, pour notre ville de cœur. ■

(1) OPAH-RU, opération programmée de rénovation de l'habitat et de rénovation urbaine, co-financée par l'Etat et la Ville.



Samedi 27 juin, c'est le jour J !

La date du samedi 27 juin pour lancer définitivement la piétonnisation dans le centre-ville a été choisie pour plusieurs raisons. D'abord parce que c'est l'été et que la grande fête organisée pour l'anniversaire du Snob le 20 juin et la Fête de la musique nous ont permis de plonger dans la belle saison des animations. Ensuite parce que c'est le début des soldes et que la municipalité a voulu accompagner au mieux les commerçants : la mairie est très sollicitée pour délivrer des autorisations de déballeage dans nos rues pour les soldes d'où l'intérêt de laisser toute la place aux chalandes pour faire leurs achats. Enfin, parce que cela fait déjà un an que les rues Ricard et Victor-Hugo piétonnes tous les samedis. Un an de recul, c'est l'idéal pour transformer l'essai !

Samedi 27 juin, il fallait symboliquement marquer la journée et nous sommes donc invités :



- Dès 8h, à profiter du marché, soit en nous y rendant à pied avec notre panier, soit en étant les tout premiers à utiliser l'une des deux navettes, les CitiTan, qui toutes les 10 minutes, vous permettent d'aller gratuitement au cœur de la ville.
- Dès 9h, à vous précipiter sur les soldes des boutiques sans craindre de vous faire écraser ! Là aussi, soit vous ferez votre shopping à pied soit vous pourrez profiter de la navette pour rapporter tous vos paquets...
- Dès 10h, à emmener vos bambins profiter des jeux pour enfants disposés par la mairie dans la zone piétonne et réaliser des peintures au sol avec le peintre Claude Bonnin.
- Dès 11h, à aller à la rencontre de Geneviève Gaillard, le maire, et de son équipe d'adjoints et de conseillers municipaux, sur place comme pendant les Samedis piétons l'été dernier.
- Tout l'après-midi, à flâner et à savourer des instants pour toujours préservés du bruit et de la pollution automobile...
- A 16h, rendez-vous au goûter offert par les commerçants des Halles sur le parvis.
- En soirée, à découvrir la danse flamenco de la Cie LMNO, grâce à des démonstrations dans l'hypercentre à 17h puis au spectacle organisé par la mairie sur le parvis du Donjon à 21h (accès gratuit, *lire p. 27*). ■

+ d'infos sur le site Internet www.vivre-a-niort.com

Questions -

Tout véhicule motorisé devient-il interdit dans ces rues ?

Comme dans les rues qui sont déjà piétonnes (du Rabot et Sainte-Marthe), les riverains peuvent accéder en voiture si leur garage est dans la zone ou en cas de travaux ou de déménagement avec une autorisation spéciale délivrée par la mairie (n° vert 0800 155 155 ou site internet www.vivre-a-niort.com). Les secours (pompiers, ambulances...) peuvent naturellement accéder aux lieux à tout moment et les professions médicales et paramédicales ont également des conditions d'accès particulières. Les livraisons se font entre 6h et 11h avec une autorisation municipale. Enfin, bien sûr, les deux minibus CitiTan circulent au pas rue Ricard et Victor-Hugo pour vous conduire au marché ou au parking où vous êtes garé.

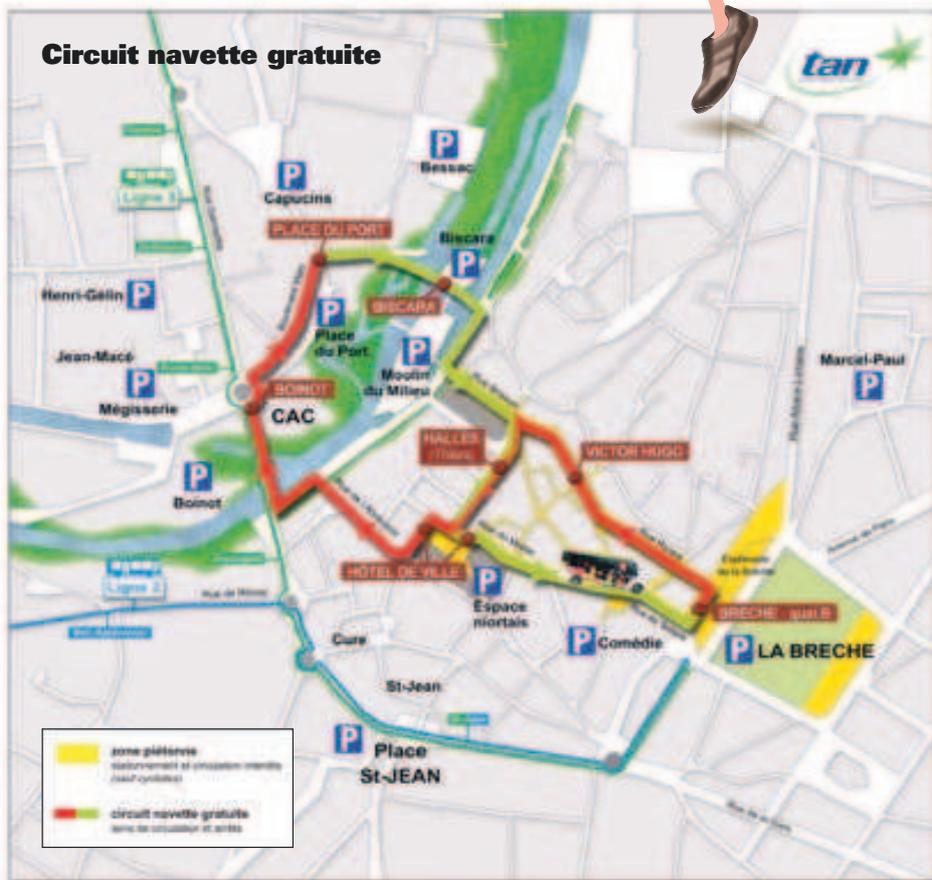


Quelles sont les rues qui deviennent piétonnes ?

Vous le savez, la rue Ricard et Victor-Hugo qui le sont déjà tous les samedis, deviennent définitivement piétonnes à partir du 27 juin. Mais aussi la rue du Temple, la rue des Cordeliers, la place du Temple et la rue Basse (dans sa partie basse, de la rue Brisson à la rue du Pont). La zone piétonne s'élargit afin de faire une boucle plus agréable pour les promeneurs comme les acheteurs. Les études commerciales concluent qu'il faut offrir un vrai parcours piéton aux chalandes pour renforcer l'attractivité du centre-ville et augmenter le nombre de boutiques.

A quelle date ces rues deviennent-elles piétonnes ?

L'élargissement de notre zone piétonne prend effet samedi 27 juin, tous les jours de l'année, de même que les nouveaux sens de circulation pour quelques rues (voir plan inséré p. 16). Cependant, des dispositions particulières sont prévues pour les riverains, les livraisons, les professions médicales (lire ci-dessus). Et la municipalité souhaite nous associer au débat concernant les aménagements qui seront faits dans ces rues. C'est-à-dire que nous découvrons ces nouveaux espaces libérés des voitures avant que la Ville n'entreprenne des aménagements. Par exemple, la transformation de la rue Victor-Hugo en place ou la place du Donjon...





- Réponses

Comment fonctionnent les navettes en minibus ?

Deux minibus de 22 places sont accessibles à tous et desservent gratuitement le centre-ville, de la Brèche au parking Boinot et la place du Port (*voir plan*). Ces tout nouveaux CitiTan ont été mis en place par la Communauté d'agglomération pour accompagner la piétonnisation de la Ville. Hyper pratiques, ils passent toutes les dix minutes du lundi au samedi, de 7h20 à 19h40 et sont la première étape vers la nouvelle offre des transports en commun. Rappelons que la CAN a adopté un Plan de déplacements urbains (PDU) qui comprend de nombreuses mesures à Niort (*lire Vivre à Niort n°192*)



Cette piétonnisation ne va-t-elle pas défavoriser les locations ou les commerces ?

L'exemple des rues du Rabot et Sainte-Marthe déjà piétonnes et celui des autres villes (*lire page 18*) le confirment, la piétonnisation renforce l'attrait d'un centre-ville : pour les habitants qui apprécient d'être débarrassés du bruit et de la pollution tout en étant à côté de tous les services, dans un cadre de vie amélioré, mais aussi pour les visiteurs qui découvrent notre ville sous son meilleur jour. Enfin, ce n'est qu'un des éléments prévus par la municipalité pour donner une autre image de Niort : aides à la rénovation des logements (*lire page 18*), revitalisation commerciale avec la Chambre de commerce, nouvelle politique de stationnement, de gestion des poubelles (*lire Vivre à Niort n°194*) et bien sûr, le grand jardin de la Brèche achevé en 2012.



Comment vont faire les personnes handicapées ou à mobilité réduite ?

L'agrandissement de notre zone piétonne a bien sûr pour objectif de permettre aux personnes mal-voyantes, en fauteuil roulant ou les personnes âgées de se déplacer sans risques dans le cœur de la ville. Les personnes à mobilité réduite peuvent prendre les navettes CitiTan qui irriguent le centre-ville car il s'agit naturellement de véhicules qui leur sont adaptés. De plus, la municipalité a voulu que soient mis en place dès le 27 juin douze parcours d'accessibilité dans l'hyper centre : pour que les places de stationnement réservées aux handicapés soient reliées à de véritables trajets.



Que va-t-il se passer autour des Halles, rue Brisson et rue Thiers ?

Ces deux rues deviennent à sens unique, dans la partie qui va des Halles vers la Sèvre, et sont désormais ce qu'on appelle "un espace partagé". La vitesse y est limitée à 30 km/h et ce sont d'abord la navette CitiTan et les piétons qui y sont prioritaires. La rue Brisson, dont la réfection avait été retardée, sera refaite en 2011. L'objectif de la municipalité est de favoriser l'accès aux Halles pour bien desservir notre marché et de mieux relier la Sèvre au cœur de la ville. Va être revue aussi l'esplanade devant nos Halles pour qu'elle devienne un vrai parvis, sans le gros terre-plein fleuri qui défigure notre monument à la belle architecture XIX^e. De plus, la municipalité entend bien refaire la place du Donjon lorsque seront achevés le Moulin du Milieu et la Brèche.



Que sont les "zones de rencontre" ?

Depuis août dernier, le Code de la route prévoit désormais que des rues puissent devenir des "zones de rencontre". C'est-à-dire qu'elles peuvent être empruntées par les voitures mais à 20 km/h et les piétons sont prioritaires. Les vélos quant à eux peuvent y circuler dans les deux sens. A Niort, la rue du Petit-Banc, la rue de la Boule d'Or, la rue Porte-Saint-Jean, la rue Saint-Jean et la rue du Rempart seront les premières à bénéficier de cette nouvelle réglementation. Les rues du Petit-Banc et du Rempart, qui étaient inscrites dans les priorités des travaux de voirie, seront réaménagées l'une en 2009 et la seconde début 2010. La rue de la Boule d'Or est déjà réalisée.



Devant les Halles, le terre-plein fleuri va disparaître.

Pourquoi les navettes CitiTan ne sont-elles pas électriques ?

Il n'existe à ce jour aucun minibus électrique de cette capacité : la Communauté d'agglomération qui gère nos transports en commun a donc loué deux véhicules thermiques. Mais en revanche, dès qu'une navette électrique sera mise sur le marché, il est probable qu'elle fera son apparition à Niort, ville durable...

Est-ce que la piétonnisation ne va pas congestionner les parkings ?

Deux réponses à cela : d'abord, l'objectif de la municipalité est bel et bien de nous encourager à prendre d'autres moyens de transport que notre chère voiture pour parcourir quelques centaines de mètres. Un réflexe déjà adopté par les habitants de nombreuses villes (*lire page 18*), y compris de très grandes villes où chacun sait qu'il doit nécessairement marcher entre le métro et les magasins, ou entre son parking et son travail. Il n'est plus envisageable de sortir sa voiture sans une vraie nécessité. Deuxième point : il existe à Niort plusieurs parkings qui n'étaient jusqu'ici jamais pleins comme Marcel-Paul, La Roulière ou Biscara. Et la Ville en fait aménager de nouveaux comme avenue De-Lattre-de-Tassigny, desservi par une navette spéciale tous les jours de marché. Le centre de Niort a un taux record de places de stationnement par habitant : 4 000 places publiques.





Pourquoi certaines rues changent-elles de sens ?

C'est une nécessité qui s'est imposée à partir des études de circulation qui ont été faites : trop d'automobilistes se rendent encore aujourd'hui dans le centre ancien sans s'y arrêter mais uniquement pour aller d'un quartier à l'autre. Ces véhicules de transit doivent disparaître du cœur de ville, et en particulier de nos deux collines historiques, Notre-Dame et Saint-André, où les rues sont étroites. Donc Niort adopte un plan de circulation dit "à la strasbourgeoise" ou en "pétales" sur ces deux collines où se rendront désormais seuls ceux qui ont des choses à y faire. Plus question d'éviter les vrais axes routiers par nos petites ruelles qui changent donc pour certaines de sens (voir plan encarté p. 16).

La mairie met en place un numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) spécial piétonnisation : le 0800 155 155

Comment concilier les intérêts des habitants du centre-ville, les acheteurs, les promeneurs et les actifs ?

C'est tout l'enjeu de ce nouveau projet pour notre cœur de ville ! Toute la politique du stationnement a été revue. Il faut à la fois permettre aux riverains de se garer près de chez eux : les parkings publics ont des tarifs préférentiels riverains. Ils doivent aussi utiliser davantage leur garage : 63 % des habitants du centre qui ont un garage ou un emplacement privatif ne s'y garent pas. Les personnes qui travaillent en centre-ville ne peuvent plus laisser de voitures "ventouses" dans l'hyper centre sans payer : elles vont bénéficier de tarifs spécifiques pour aller dans des parkings soit dans le centre, soit un peu plus loin en prenant la navette. Enfin, les chalands et les visiteurs devraient retrouver des places de stationnement rapides jusqu'ici occupées à la journée. Mais bien sûr, le mot d'ordre reste : bougez, éliminez ! Vive la marche à pied, le vélo, les rollers, la trottinette ou la navette...

Est-ce que le centre-ville ne va pas devenir triste sans voitures ?

Prenez tous les exemples des villes qui ont un cœur piéton et où vous avez plaisir à aller vous promener... Souvenez-vous du plaisir à profiter des Samedis piétons qui étaient animés tout l'été dernier... Venez siroter un café ou vous balader avec votre bébé dans des rues sans pollution... Regardez comme les rues du Rabot et Sainte-Marthe sont agréables, elles qui

sont déjà piétonnes depuis 37 ans... Avec tous les Niortais qui le souhaitent et les conseils de quartier, la municipalité compte bien réussir la transformation du centre-ville. Pas à pas, avec de nouvelles habitudes, de nouveaux aménagements, de nouveaux rendez-vous culturels ou sportifs qui feront battre notre cœur de ville plus fort.

